





LES FRANÇAIS ET LEUR SANTÉ OCULAIRE – VAGUE 3

Présentation:

Pr. Béatrice Cochener, Présidente de l'AFO

Note méthodologique

Etude réalisée pour : le SNOF

Échantillon : Échantillon de **1000** personnes, représentatif de la

population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la

méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de

famille) après stratification par région et catégorie

d'agglomération.

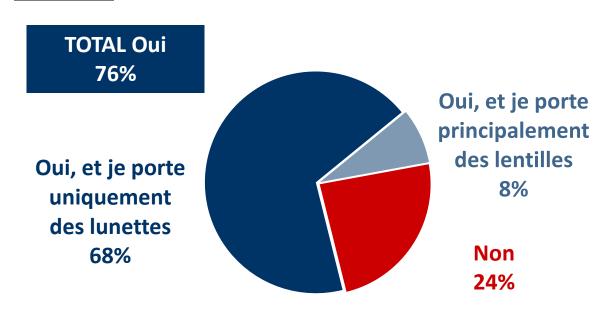
Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré

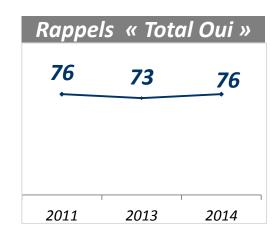
en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Dates de terrain : Du 18 au 25 Septembre 2014

¾ des Français ont une correction oculaire

Question: Avez-vous une correction oculaire?

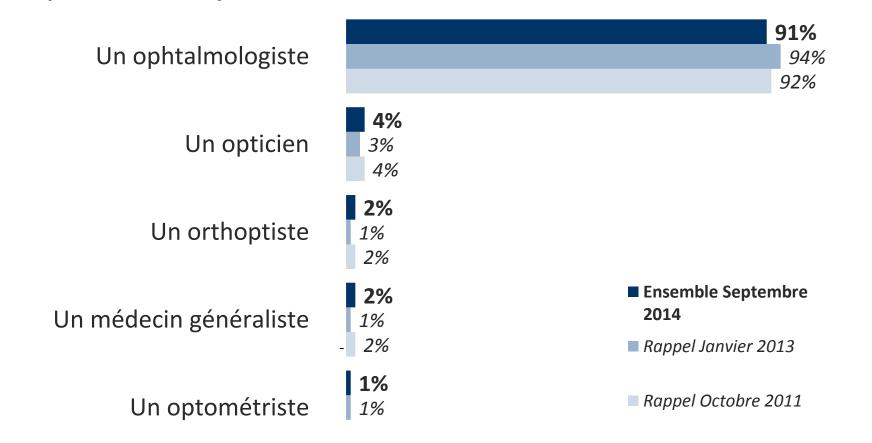






L'ophtalmologiste : le spécialiste le plus compétent pour dépister des problèmes aux yeux

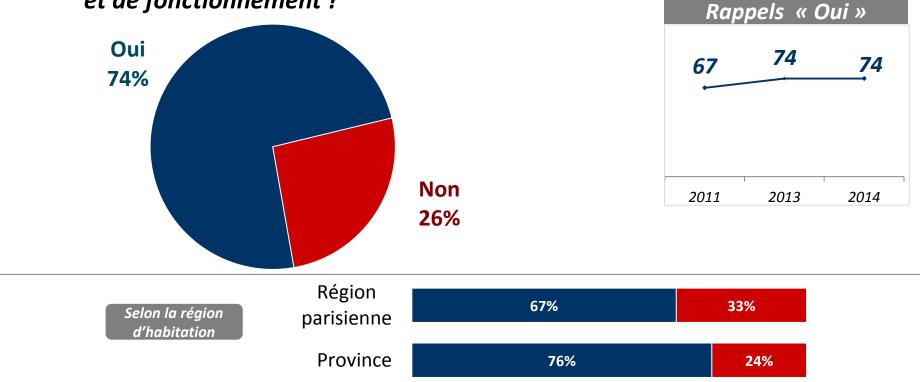
<u>Question</u>: Qui vous paraît le plus compétent pour dépister d'éventuels problèmes aux yeux ?



¾ des Français favorables au principe d'une équipe médicale effectuant des examens avant la consultation

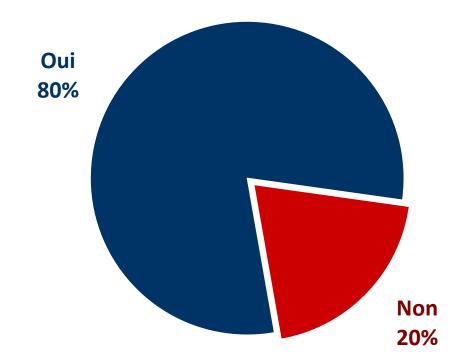
Question: De plus en plus de cabinets d'ophtalmologistes travaillent avec une équipe médicale qui effectue les examens avant la consultation proprement dite du médecin. Êtes-vous favorable à ce type d'organisation

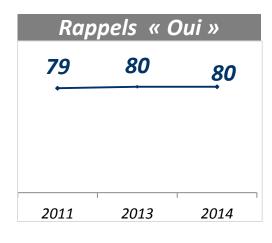
et de fonctionnement?



Pour un simple suivi, 8 Français sur 10 accepteraient d'être vus par un orthoptiste au sein du cabinet d'ophtalmologie

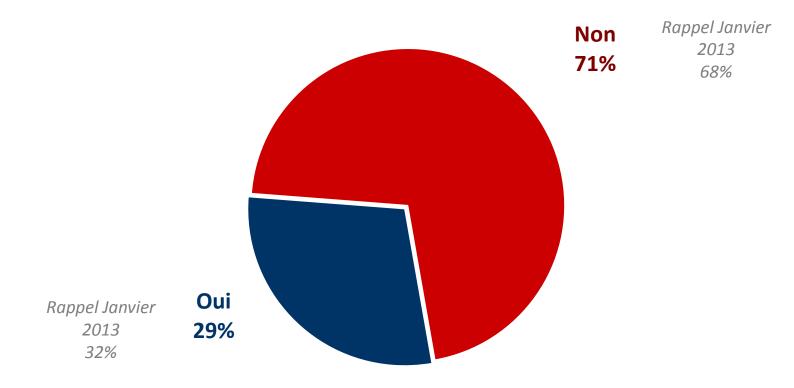
<u>Question</u>: Pour un simple suivi entre deux examens, accepteriez-vous d'être pris en charge par un membre de l'équipe médicale de votre ophtalmologiste, au sein de son cabinet ?





Les Français refusent que leur santé soit gérée par du personnel non-médical

<u>Question</u>: Accepteriez-vous qu'une personne n'ayant pas été formée en faculté de médecine puisse effectuer un bilan oculaire et vous prescrire des lunettes?



Les principaux enseignements

- L'ophtalmologiste reste le pivot incontesté de la filière oculaire pour 9 Français sur 10
- Le principe de fonctionnement du travail aidé est plébiscité par 3 Français sur 4, à condition que la prise en charge reste du ressort du personnel médical ou paramédical